

DOSSIER DE PRESSE



Journée des Partenaires

Espace Saint-Martin, Paris

28 SEPTEMBRE 2023

Contact presse : Patricia Bénitah

pbcom@pbcommunication.fr / 06.29.44.83.09

Contact CAHPP : Isabelle Hamelin

ihamelin@cahpp.fr / 06.86.49.85.13

SOMMAIRE

- **PROGRAMME DE LA JOURNÉE DES PARTENAIRES**

- **L"INDICE VERT" 2023 : DES RÉSULTATS EN NETTE PROGRESSION**

MÉTHODOLOGIE

RÉSULTATS 2023 : ÉVOLUTION 2022 - 2023

PODIUM ET CLASSEMENT 2023 PAR MARCHÉ

PALMARÈS INDICE VERT

LES 10 POINTS QUI FONT DE L'INDICE VERT UN LABEL INCONTOURNABLE

UN QUESTIONNAIRE CIBLE SUR L'ENGAGEMENT ET LA PERFORMANCE

UNE NOTATION PRÉCISE

VALEUR AJOUTÉE POUR LES FOURNISSEURS

VALEUR AJOUTÉE POUR LES ADHÉRENTS

- **JOURNÉE DES PARTENAIRES**

NOS INTERVENANTS

- **QUI SOMMES NOUS ?**

NOTRE MÉTIER

NOTRE ÉCOSYSTÈME

UN PRÉSIDENT ENGAGÉ

NOTRE POLITIQUE RSE

NOTRE CHARTE ACHATS RESPONSABLES

NOTRE DÉMARCHE LABELLISÉE

PROGRAMME

JOURNÉE DES PARTENAIRES

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

de 8h30 à 17h00



ESPACE SAINT-MARTIN

199 bis rue Saint-Martin - 75003 Paris

8H30 - 9H30 : **CONFÉRENCE DE PRESSE - SALLE KARNAC**
L'INDICE VERT 2023 : DES RÉSULTATS EN NETTE PROGRESSION
Pour un hôpital plus vert, une santé durable et responsable



Christophe SADOINE

PDG CAHPP
Directeur général de la Clinique des Peupliers et de la
Clinique de la Mitterrie, les Hauts de France.

LA RAISON D'ÊTRE, VALEURS, AMBITIONS

- Enjeux stratégiques
- Enjeux RSE



Isabelle HAMELIN

Directrice Relations Publiques,
Communication et RSE CAHPP

LES RÉSULTATS DE L'INDICE VERT 2023

- Un Label devenu incontournable



Jean-François CAPOZZI

Responsable des certifications CAHPP

ACHATS RESPONSABLES

- Les démarches d'exemplarité des Labels CAHPP

JOURNÉE DES PARTENAIRES - AUDITORIUM

9h30 - 9h40 : Introduction

9h40 - 10h00 : Territoires à mission et Sociétés à mission

10h00 - 11h10 : Table ronde

Attractivité des organisations et établissements de santé

11h10 - 11h30 : Pause

11h30 - 12h30 : Remise des notes de l'indice vert

Marchés d'investissements et de Prestations

12h30 - 14h00 : Déjeuner sur place

14h00 - 14h30 : Interview d'un photographe engagé

14h30 - 15h15 : RSE : Transition et Réinvention

15h15 - 16h30 : Remise des notes de l'indice vert

Marchés Produits et Prestations de Santé

16h30 - 16h45 : Perspectives et conclusions

L'INDICE VERT 2023

DES RÉSULTATS EN NETTE PROGRESSION

CAHPP
Conseil et Référencement

INDICE VERT 2023

Dans le cadre de sa Journée des Partenaires, CAHPP dévoile **les résultats de l'évaluation « Indice Vert » de l'année 2023.**

Premier et unique baromètre RSE, l'Indice Vert CAHPP entre dans le cadre des Achats Responsables des établissements de santé et des fournisseurs.

Créé en 2012, l'Indice Vert évalue tous les ans, de façon contractuelle et sur preuves, la stratégie développement durable des fournisseurs référencés.

En fonction des résultats, CAHPP attribue l'Indice Vert (mention A++, A+, A, B ou C).

Pour sa 11^e édition, **plus de 350 fournisseurs et prestataires** ont été évalués dans 12 secteurs d'activités : biomédical, hygiène et désinfection, prestation de services, dispositifs médicaux, dispositifs médicaux implantables, pharmacie, handicap, économat, ligatures et sutures, ressources humaines, équipement et restauration.

L'Indice Vert, c'est un questionnaire portant sur les axes du DD identifiés par la norme référente sur le sujet (l'ISO 26000). Ce questionnaire fait l'objet de plusieurs dizaines de questions, reprenant par catégorie les enjeux de responsabilités, en particulier liées au secteur de la santé.

Chaque question fait l'objet d'éléments justificatifs attendus – nécessaires à une interprétation objective et précise des éléments de réponses fournis – qui sont évalués par l'œil humain et dont la note est pondérée par une grille de notation détaillée.

Enfin, la note finale (calculée sur 100) d'un questionnaire correspond à un label (label C, B, A, A+ ou A++) qui s'affiche dans nos catalogues en ligne. Ceci donne donc la visibilité des fournisseurs engagés aux établissements de santé, participant eux aussi à cette démarche vertueuse pour une santé durable.

Tout fournisseur référencé chez CAHPP doit contractuellement répondre à l'Indice Vert.

Chaque réponse fournie doit impérativement être accompagnée de pièces-justificatives, en particulier de documents précis lorsque cela est précisé dans la question.



LA MÉTHODOLOGIE

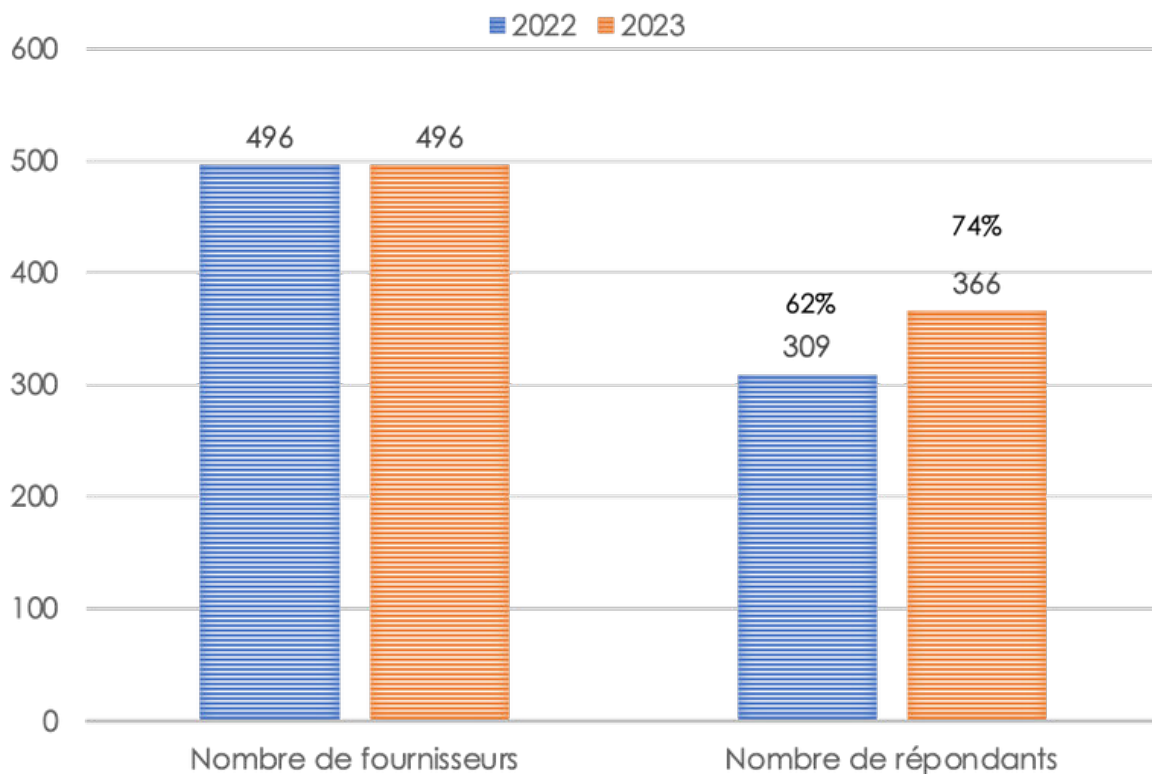


Marchés concernés



LES RÉSULTATS 2023

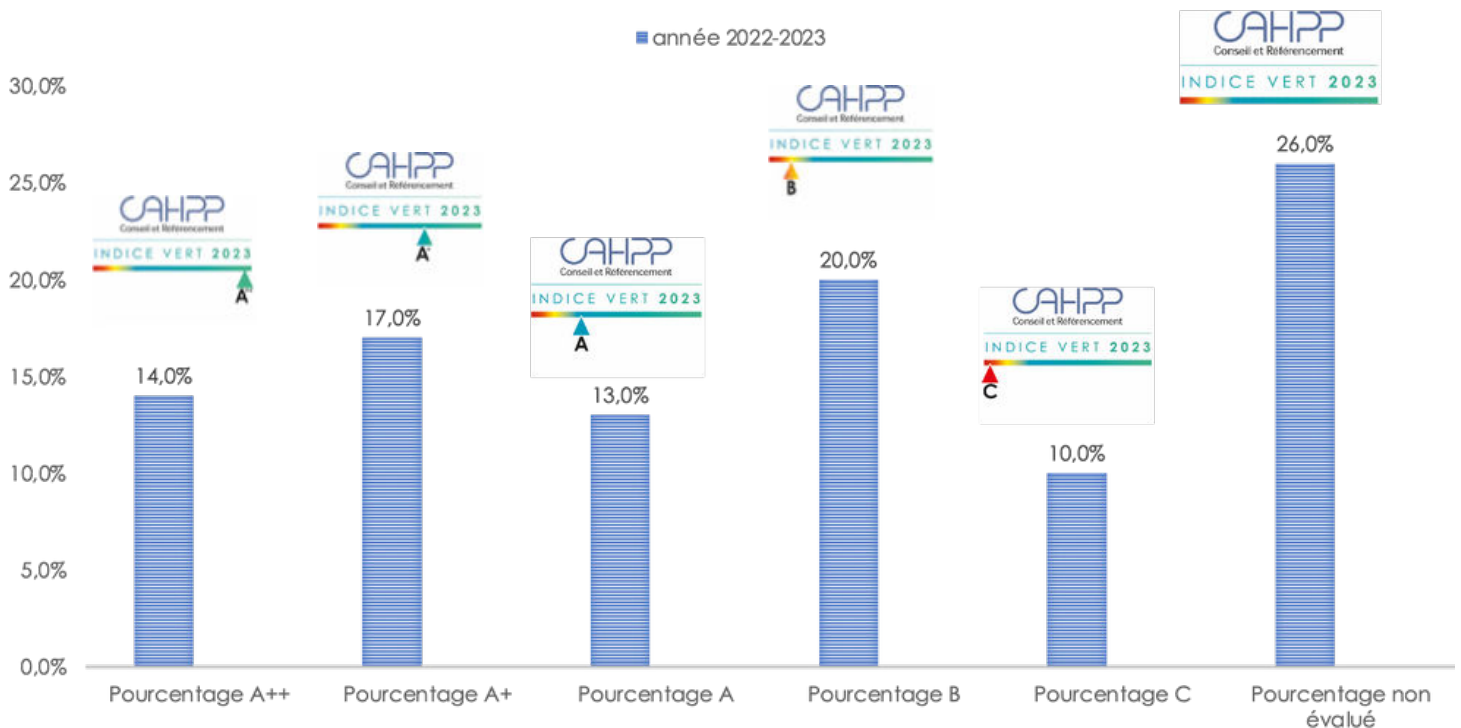
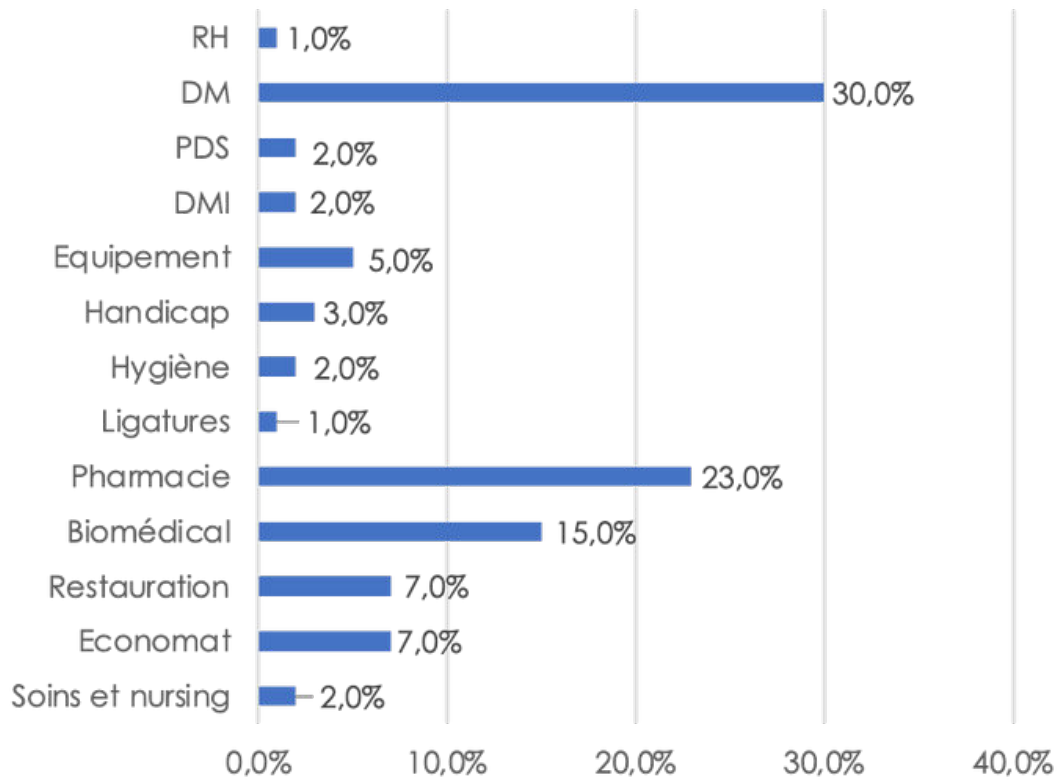
EVOLUTION 2022-2023



LES RÉSULTATS 2023

INDICE VERT 2023

Répartition sur les marchés :



PODIUM PAR MARCHÉ

LISTE DES MEILLEURS LAUREATS DE L'ÉDITION 2023



MARCHÉ BIOMÉDICAL / HANDICAP

- AIR LIQUIDE MEDICAL SYSTEMS SA
- NIHON KOHDEN FRANCE SARL
- HILL ROM SAS

MARCHÉ ÉQUIPEMENT

- GRANJARD
- MMO
- MANUTAN COLLECTIVITES



MARCHÉ MÉDICAMENT

- MERCK SERONO SAS
- JANSSEN CILAG
- GUERBET
- VIFOR
- BAXTER FRANCE SAS

MARCHÉ DM

- MEDLINE
- APPLIED
- 3M
- RAFFIN MEDICAL



MARCHÉ ÉCONOMAT

- LEGALLAIS
- FOUSSIER QUINCAILLERIE
- MIEKO

MARCHÉ PRESTATIONS DE SERVICES

- SCHINDLER
- ELIOR SERVICES
- APAVE

MARCHÉ RESSOURCES HUMAINES

- PRIMUM NON NOCERE
- COLLECTEAM INGENIERIE SOCIALE

MARCHÉ RESTAURATION

- SYSCO FRANCE SAS
- GROUPE POMONA (ÉPISAVEUR + PASSION FROID)
- DS RESTAURATION

MARCHÉ DMI / LIGATURES SUTURES

- CARL ZEISS
- COUSIN
- JOHNSON & JOHNSON
- PETERS SURGICAL

MARCHÉ SOINS NURSING / HYGIÈNE

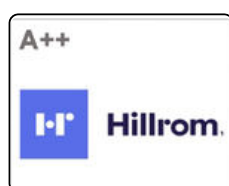
- HARTMANN
- ANIOS
- PALL
- RIVADIS

CLASSEMENT PAR MARCHÉ

CAHPP
Conseil et Référence

INDICE VERT 2023

BIOMEDICAL / HANDICAP



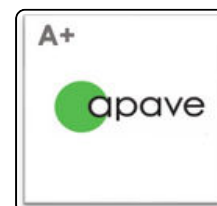
ÉQUIPEMENT



RH - RSE - MANAGEMENT



PRESTATIONS DE SERVICE



ÉCONOMAT



CLASSEMENT PAR MARCHÉ

CAHPP
Conseil et Référence

INDICE VERT 2023

RESTAURATION



DISPOSITIFS MEDICAUX



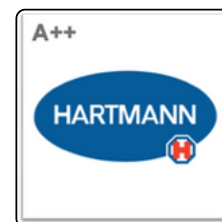
MÉDICAMENT



DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES LIGATURES ET SUTURES



HYGIENE - SOINS ET NURSING



LES 10 POINTS QUI FONT DE L'INDICE VERT UN LABEL INCONTOURNABLE

01

L'INDICE VERT S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ

L'indice vert CAHPP n'est pas un label "déclaratif", il s'intègre dans une démarche de progression transversale et continue qui engage toutes les parties prenantes dans des démarches RSE et achats responsables.

02

L'INDICE VERT REPOND AUX RELATIONS CLIENTS - FOURNISSEURS

Que ce soit dans le cadre d'une dynamique RSE globale, ou plus particulièrement dans le cadre d'une démarche d'achats responsables, l'indice vert permet de situer la maturité des organisations en termes de philosophie et de pratiques. Le référentiel intègre des questions qui entrent à la fois dans le champs de l'ISO 26000 et 20400, mais aussi dans celui de l'HAS.

03

L'INDICE VERT S'INSCRIT DANS UNE REALITE OBJECTIVE

L'indice vert CAHPP peut être doublé d'évaluations inopinées "in situ" qui permettent de vérifier que tous les éléments et preuves apportés par les fournisseurs sont cohérents, effectifs et opérationnels. Il ne s'agit pas d'une évaluation "neutre" dans la relation d'achats durables.

04

L'INDICE VERT EST INDEPENDANT

L'indice vert est composé de 33 questions, déclinées dans un premier tronc commun, puis par des parties spécifiques aux produits et spécialités. Plusieurs évaluateurs habilités relisent chaque éléments de preuve en tenant compte d'une méthodologie aujourd'hui expérimentée depuis 12 ans.

05

L'INDICE VERT ENTRE DANS LE CADRE D'UNE "BIENVEILLANCE COMMERCIALE"

Parce qu'il est totalement gratuit, l'indice vert est le reflet de la bienveillance commerciale des fournisseurs et prestataires qui entrent dans cette évaluation et prouvent leur intérêt dans les causes sociales, sociétales, environnementales tout autant qu'économiques.

06

L'INDICE VERT ENGAGE DANS LA DEMARCHE RFAR

Parce qu'il permet d'avoir une vision périphérique à 360° sur tous les piliers de la RSE et des achats responsables, l'indice vert entre en pleine pertinence avec la démarche RFAR impulsée par le Gouvernement.

07

L'INDICE VERT REPOND AUX OBJECTIFS DE PERFORMANCE DES FOURNISSEURS

Parce que toutes les questions spécifiques de l'indice vert sont ciblées sur les pratiques, les éléments techniques et axes de progrès, l'indice vert est de reflet des efforts de performances mis en oeuvre par les fournisseurs pour répondre aux contraintes normatives, réglementaires, techniques et économiques.

08

L'INDICE VERT DEPASSE LE CHAMP DE L'HEXAGONE

Parce que l'indice vert est un label opérationnel, il s'applique à évaluer les pratiques, qu'elles soient localisées dans l'hexagone ou plus loin géographiquement. Ainsi, tous les éléments de preuve "outre territoire", labels européens, démarches internationales sont mis sous la loupe de nos évaluateurs attentifs.

09

L'INDICE VERT EST TRANSVERSAL

Parce que l'indice vert pose un focus sur les relations clients / fournisseurs, il s'attache par conséquent également aux divers prestataires et sous traitants. Ainsi, les éléments de preuve mettent un accent sur chacune des étapes et des relations commerciales sur lesquelles le client peut demander des garanties.

10

L'INDICE VERT N'INTERFÈRE PAR AVEC LES AUTRES LABELS OU CERTIFICATIONS

L'objectif de l'indice vert est de garantir une montée en puissance effective des pratiques RSE en alliant toutes les contraintes des achats responsables. Il prend en compte tous les éléments de preuve et de garantie déjà obtenus dans le cadre des autres labels.



UN QUESTIONNAIRE CIBLE SUR L'ENGAGEMENT ET LA PERFORMANCE

Chez CAHPP, il existe plusieurs marchés pour lesquels chaque fournisseur peut être référencé en fonction des produits concernés. Chaque marché a ses propres enjeux de DD et pour cause chaque questionnaire est composé différemment en fonction du marché auquel il est rattaché.

Chaque questionnaire a une partie commune à tous les marchés CAHPP, tandis qu'une deuxième partie est spécifique au marché.

Le questionnaire reprend les axes de l'ISO 26000, norme référente sur la RSE.

Les thématiques du questionnaire sont les suivantes :

- 1.Engagement de la direction & transition écologique**
- 2.Achats**
- 3.Produits et écoconception**
- 4.Gestion des déchets**
- 5.Commandes et distribution**



UNE NOTATION PRÉCISE

L'Indice Vert est un questionnaire portant sur les axes du DD identifiés par la norme référente sur le sujet (l'ISO 26000). Il comprend une trentaine de questions, reprenant par catégorie, les enjeux de responsabilité sociétale, en particulier liés au secteur de la santé.

Chaque question fait l'objet d'éléments justificatifs attendus – nécessaires à une interprétation objective et précise des éléments de réponses fournis – qui sont évalués par l'œil humain et l'IA - la note est pondérée par une grille de notation détaillée.

La réponse à l'ensemble du questionnaire permet de recueillir une note globale sur 100, dont découle l'obtention d'un label :

- Note = 0/100 à Label C
- 0 <= Note <= 50 à Label B
- 51 <= Note <= 64 à Label A
- 65 <= Note <= 80 à Label A+
- 81 <= Note <= 100 à Label A++

VALEUR AJOUTÉE POUR LES FOURNISSEURS

NOTRE RÉFÉRENCIEMENT

- 496 fournisseurs référencés
- 11 segments de marchés
- Plus de 250 000 références
- Plus de 30 000 commandes en EDI



Un CA réparti par marchés comme suit :

- 72 % produits et prestations de santé
- 19 % produits et prestations d'ERP
- 7% produits et prestations d'investissements
- 2 % "Autres produits & prestations"



- Une évaluation externe complémentaire aux labels et certifications.
- Un outil de différenciation et de valorisation commerciale
- Des éléments de preuve aux engagements mis en œuvre par le fournisseur et ses éventuelles filiales
- Une garantie de fiabilité et de confiance pour les établissements adhérents
- Une participation à un réseau de labelisés qui échangent sur les valeurs et des perspectives communes.

VALEUR AJOUTÉE POUR LES ADHÉRENTS

NOS ADHÉRENTS

- 4012 structures adhérentes
- 695 actionnaires
- 217 018 lits
- Plus de 20 fédérations et syndicats professionnels partenaires



- 1309 établissements sanitaires
- 40 établissements médico sociaux avec P.U.I
- 2023 établissements médico sociaux sans P.U.I
- 608 établissements "autres"

PUI : Pharmacie à usage intérieur



- Une évaluation externe centrée sur les pratiques vertueuses
- Des éléments de réponse à des critères de l'HAS dans le cadre de la certification des établissements
- Des éléments de réponse aux normes, labels et contraintes réglementaires / normatifs en vigueur.
- Une garantie d'évaluation de la démarche des fournisseurs référencés
- Une garantie d'expertise et de gestion des risques dans le cadre des achats responsables

JOURNÉE DES PARTENAIRES

NOS INTERVENANTS

Notre Maître des Cérémonies

ARIANE WARLIN

Ariane a débuté dans le journalisme aux Etats-Unis pour la Voice of America tout d'abord, puis en France sur RTL aux côtés de Patrick Poivre d'Arvor dans le cadre de l'émission « Invitations ». Ariane a travaillé pour le Figaro, le Nouvel Economiste ou encore l'Express.

Depuis deux ans, elle anime chaque semaine les mardis des Bernardins, elle écrit aussi quotidiennement pour un site dédié à la santé et aux maladies chroniques.



Notre Partenaire depuis 12 ans sur la RSE

OLIVIER TOMA

Après avoir dirigé plusieurs établissements de santé, il crée en 2009 l'agence de conseil Primum Non Nocere®, qui accompagne les établissements de santé dans la démarche du développement durable. Il est également l'auteur de deux ouvrages : "Le développement durable et solidaire en santé" et "Hippocrate, au secours".

Il est à l'origine de la première éco-clinique de France respectant le label HQE, et a créé le diplôme universitaire « Droit et gestion du développement durable en santé », à l'université de Montpellier.



Notre photographe engagé

ARNAUD POISSONNIER

Arnaud est un photographe engagé, et sa dernière création est le livre "Regards", véritable explosion de « possibles » et de « demains ».

« Regards est un plaidoyer photographique », combinaison de l'image et du texte au service de la planète : des textes engagés, des aquarelles de Coralie Leveuge et des clichés profondément humains réalisés lors de ses nombreux voyages. C'est un cri du cœur sur l'avenir de l'humanité. REGARD est préfacé à titre exceptionnel par le professeur Mohammad Yunus, prix Nobel de la Paix en 2006.





Nos partenaires institutionnels Intervenants de la table ronde "Attractivité des organisations et établissements de santé grâce à la RSE"

VIRGINIE DELAY - SNITEM

Avec plus de 10 ans d'expérience, Virginie est aujourd'hui Directrice RSE chez SGH Medical Pharma, mais aussi Présidente du groupe RSE du Snitem. Dans son parcours, Virginie a assuré les missions de Présidente d'une société d'édition mais aussi de directrice du marketing pour une entreprise internationale de production de plastiques.



NICOLAS HURTIGER - SYNERPA DOMICILE

Nicolas est aujourd'hui Président de la branche Synerpa Domicile. En parallèle il assure la direction du Groupe Zephyr spécialisé dans l'autonomie et le mieux vieillir.

Il est en outre co-fondateur de la société Senior Compagnie, également spécialisée dans le maintien à domicile des personnes en situation de dépendances.



NATHALIE JARRY - FHP

Nathalie est aujourd'hui directrice de la communication pour la FHP (Fédération de l'hospitalisation privée).

Dans son parcours, elle a assuré la responsabilité de la communication institutionnelle, digitale, les relations presse pour le SNITEM, mais elle a également assuré la mission de directeur de campagne dans le cadre de campagnes électorales.



JULIE LANGEVIN - LEEM

Juriste confirmée, Julie dispose d'une double compétence en droit (international, RSE, conformité, éthique) et marketing/communication.

Forte de son expertise dans le domaine pharmaceutique, mais aussi dans les biens de grande consommation tant côté distributeur que fournisseur, Julie assure différentes missions dont la défense du secteur auprès des pouvoirs publics, l'accompagnement des adhérents vers leur transition écologique.



QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE MÉTIER

En 1972, la Centrale de l'Hospitalisation Privée et Publique a été créée sous l'impulsion d'établissements de santé du Nord de la France qui avaient pour objectif de se « grouper pour être plus forts » afin de faire entendre leur voix auprès des institutionnels, des industriels et des parties prenantes.

1^{ère} et seule société de conseil et référencement en Santé à être certifiée AFAQ FOCUS RSE Achats Responsables Niveau Confirmé.

En 2016, la Centrale d'Achats de l'Hospitalisation Privée et Publique (C.A.H.P.P.) devient la marque CAHPP.

Notre cœur de métier consiste à créer de la performance économique, humaine et organisationnelle pour les établissements de santé.

En maîtrisant leurs coûts, ils peuvent ainsi investir dans l'avenir et garantir la durabilité de leurs activités. C'est pourquoi nous nous fixons comme mission d'« éclairer les établissements de santé dans leur démarche responsable pour la santé d'aujourd'hui et de demain ».

La performance économique de nos établissements adhérents passe par un choix étoffé parmi les produits que nous proposons, ainsi que par des tarifs négociés.

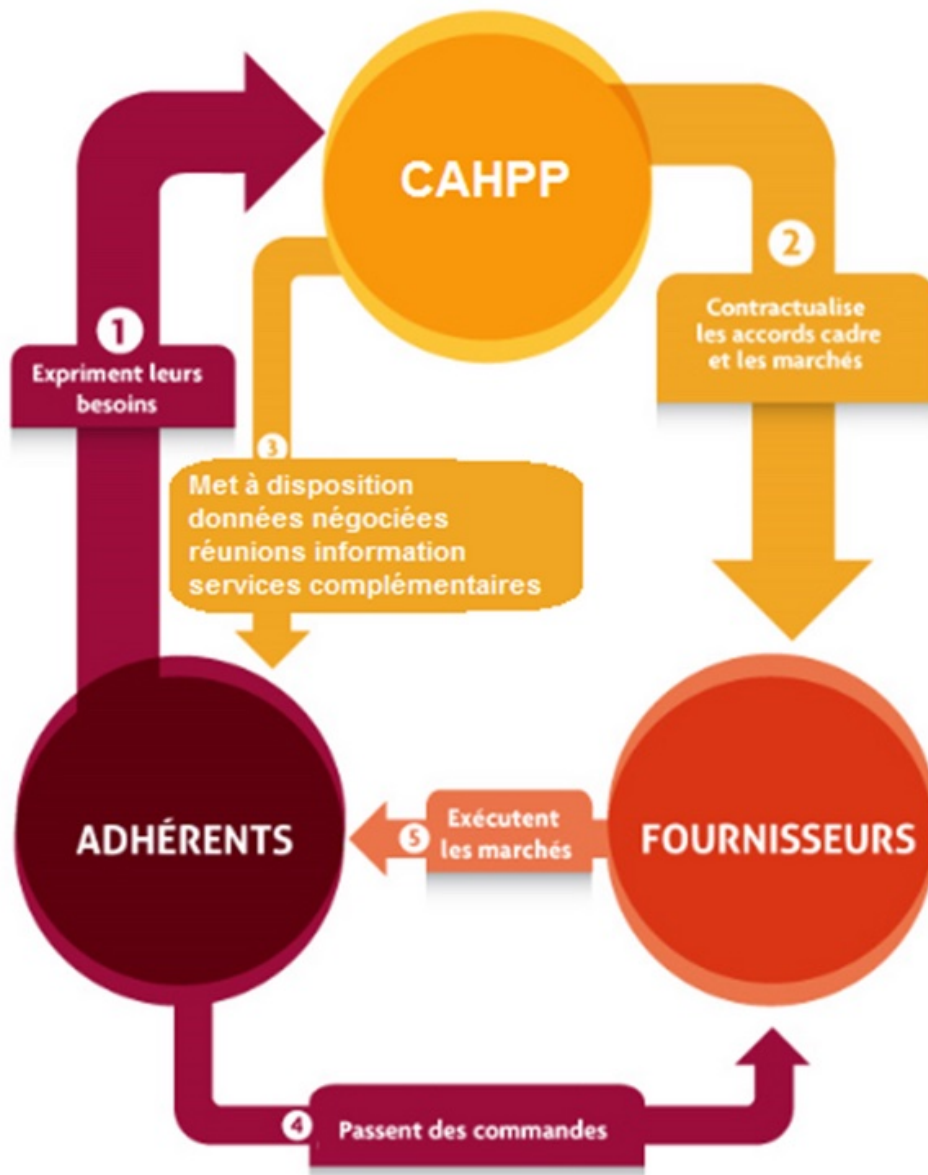
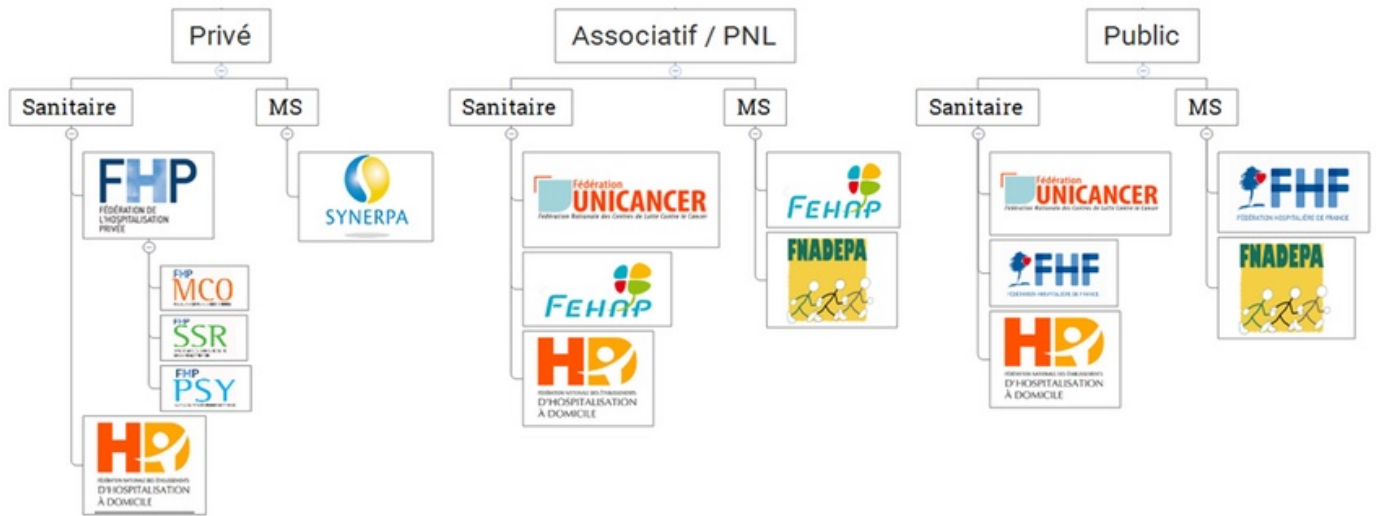
La performance économique du monde de la santé, c'est également un réseau de fournisseurs/partenaires à la viabilité économique, environnementale et sociale éprouvée.

L'Indice Vert CAHPP interroge les entreprises sur leur maturité RSE en tant que pilier du développement durable.



NOTRE ECOSYSTEME

INSTITUTIONNELS



UN PRÉSIDENT ENGAGÉ

Christophe Sadoine est directeur général de la Clinique des Peupliers et de la Clinique de la Mitterie situées dans les Hauts de France.

A peine élu en qualité de Président Directeur Général de CAHPP en Octobre 2021, il signe la Charte Achats Responsables liée au Label RFAR qui engage CAHPP dans une démarche RSE transversale renforcée et opérationnelle.



CHRISTOPHE SADOINE
PDG DE CAHPP

Notre plan transfo / inno 2023 - 2025

Notre démarche opérationnelle RSE

- Focus client
- Entreprise apprenante
- Amélioration continue
- Des collaborateurs heureux
- Susciter l'innovation
- Se doter de capacités d'adaptation.
- Prendre en compte les attentes et besoins de toutes nos parties prenantes internes et externes
- Réajuster l'ensemble des process internes
- Limiter nos impacts sociaux, sociétaux et environnementaux
- Affirmer nos engagements dans les achats responsables

NOTRE POLITIQUE RSE



01

Respect des droits de l'homme et des réglementations

CAHPP s'engage à observer les réglementations internationales, nationales, locales ainsi que les règles de déontologie professionnelle relatives à ses activités.

02

Responsabilité environnementale

CAHPP prend en compte la dimension environnementale et assure un suivi de ses principaux impacts tout en cherchant à les limiter.

03

Sécurité et conditions de travail

CAHPP vise la consolidation du capital humain en donnant du sens au travail, en offrant les conditions de travail les plus favorables possibles, et en encourageant un dialogue social continu et de qualité.

04

Ethique et loyauté des pratiques

CAHPP a choisi de formaliser ses règles de conduite dans une charte éthique et dans un code de conduite anti-corruption que chacun se doit de respecter.

05

Innovations et exigences qualité

CAHPP s'attache à développer une offre globale permettant de maîtriser toute la chaîne de l'efficacité des structures et d'offrir à ses adhérents des solutions adaptées à leurs attentes et aux enjeux du marché.

06

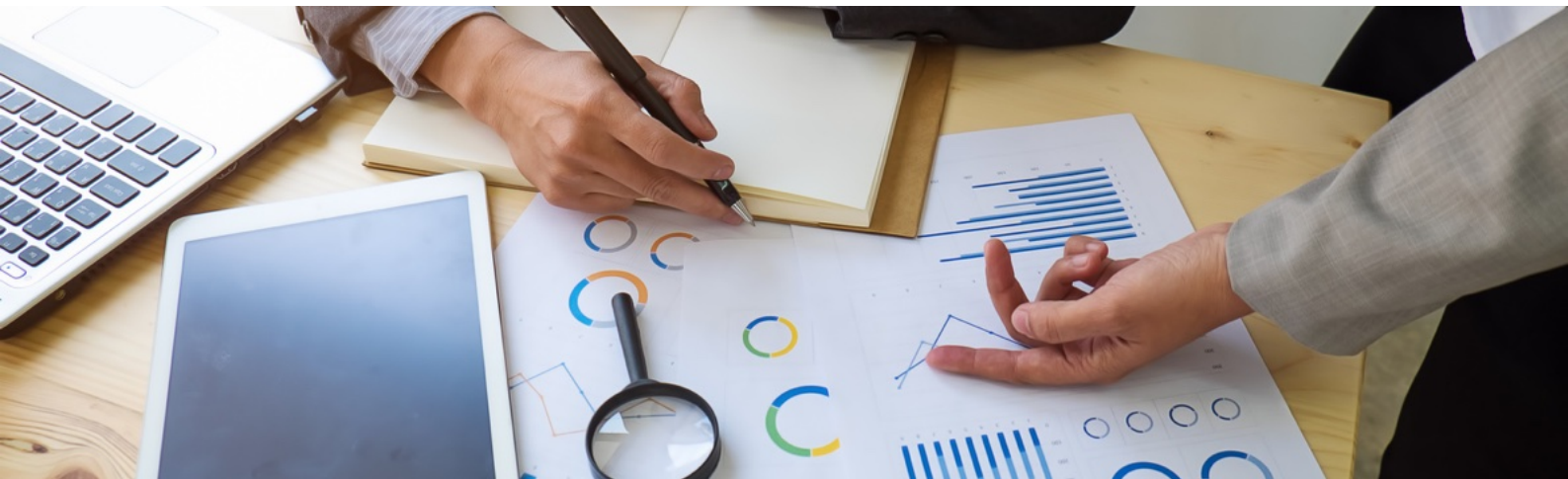
Formations et développement des compétences

CAHPP s'attache à fournir à chacun les clés pour un développement individuel et collectif. Parcours d'intégration, formations, développement des compétences, promotion interne, évolution de carrière.



Notre charte Achats Responsables

- **Sélection impartiale des fournisseurs**
- **Vigilance sur le risque de dépendance économique**
- **Comportement éthique des acheteurs**
- **Collaboration dans une relation de confiance**
- **Engagement sur la confidentialité et la propriété intellectuelle**
- **Déploiement d'une politique de communication adaptée**
- **Respect d'une démarche anti corruption**



NOTRE DÉMARCHE LABELLISÉE

Pour garantir la pertinence de nos méthodes et obtenir des niveaux certifiés, nous sommes engagés dans plusieurs labels reconnus qui entrent en cohérence avec les objectifs transversaux de notre Société : la marque Cahpp est portée par les labels et les labels portent la marque



Le respect de la Norme ISO 20 400 "Achats Responsables" qui enrichit la Norme ISO 26 000, conjuguant ainsi Responsabilité Sociétale des Entreprises et Développement Durable.

Pour CAHPP être certifiée "Achats Responsables" est signe de maîtrise

- des critères sociaux et sociétaux des produits et/ou services achetés (conditions de fabrication, travail des enfants...),
- des critères environnementaux (transport et impact carbone, préservation des ressources et de la biodiversité...).



Les Labels THQSE et "Responsability" visent à intégrer les enjeux de durabilité et la RSE au sein des structures soucieuses de prendre en compte les aspects environnementaux, sociétaux, sociaux, sanitaires, éthiques et économiques dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes.



Pour CAHPP, obtenir ce double label renforce notre engagement à structurer notre stratégie transversale par un plan d'action concret.



Le Label ECOVADIS est une évaluation externe complémentaire sur les enjeux de durabilité et la RSE.

Pour CAHPP être labellisée concourt à notre recherche de maîtrise des aspects environnementaux, sociétaux, sociaux, sanitaires, éthiques et économiques dans notre quotidien.

CONTACTS PRESSE CAHPP



ISABELLE HAMELIN
DIRECTEUR COMMUNICATION, RELATIONS
PUBLIQUES ET RSE

ihamelin@cahpp.fr
06.86.49.85.13



KOLOINA RAMANGASON
ASSISTANTE RELATIONS ADHERENTS

kramangason@cahpp.fr
01.55.33.60.00



PATRICIA BENITAH
CHARGÉE DES RELATIONS MÉDIAS
PB COMMUNICATION

pbcom@pbcommunication.fr
06.29.44.83.09

CAHPP
Conseil et Référencement

UNE VISION DIFFÉRENTE
20 RUE RICHER, 75009 PARIS
TÉLÉPHONE : 01 55 33 60 00